



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 13 Août 1997

Chers Frères et Soeurs,

Le Concile Vatican II nous a montré que le rapport particulier qui associe Marie à l'Église trouve son fondement dans la maternité divine de la Vierge. L'Église devient mère en prenant Marie pour modèle. La naissance du chrétien se présente à nous comme un reflet de la naissance de Jésus. Les chrétiens sont "conçus par l'oeuvre du Saint-Esprit" et leur engendrement, fruit de l'annonce de l'Évangile et du baptême, ressemble à celui du Sauveur. En contemplant Marie, en imitant sa charité, son accueil fidèle de la Parole de Dieu et sa docilité à accomplir la volonté du Père, l'Église exerce une féconde maternité spirituelle.

Mais la maternité de l'Église ne rend pas superflue celle de la Vierge qui continue à exercer son influence sur la vie des chrétiens. Elle contribue à donner à l'Église un visage maternel. À la lumière de la maternité de Marie, la maternité de la communauté ecclésiale se traduit de façon plus concrète et plus personnelle envers tout homme sauvé par le Christ. Se montrant Mère de tous les croyants, Marie suscite entre eux des rapports de fraternité spirituelle authentique et de dialogue incessant.

Les deux mères, l'Église et Marie sont essentielles à la vie chrétienne. L'Église se révèle comme mère à travers la prédication de la Parole de Dieu et l'administration des sacrements. La maternité de Marie s'exprime dans tous les domaines de la diffusion de la grâce. Ce sont deux maternités inséparables, manifestant toutes deux le même amour qui désire se communiquer aux hommes.

* * *

Je suis heureux d'accueillir les pèlerins de langue française présents ce matin. Je salue particulièrement les jeunes, et parmi eux le groupe de la paroisse Saint-Élie au Liban. À tous ceux qui sont en route pour participer à la Journée mondiale de la Jeunesse je donne rendez-vous à Paris la semaine prochaine. Que Dieu bénisse votre marche à la rencontre de vos frères du monde entier ! À chacun j'accorde de grand coeur la Bénédiction apostolique.